

*L'Adresse—M. Towers*

devons prendre des mesures pour assurer la survie des exploitations agricoles familiales.

Nous devons cesser d'appliquer des mesures punitives qui découragent l'initiative personnelle et sapent la morale du travail. C'est sans doute un oubli, mais nulle part le discours du trône ne mentionne de progrès vers l'abolition de la taxe sur les gains de capital. Il faut examiner notre loi sur les gains de capital et ses modalités d'application aux propriétaires de petites entreprises, aux marchands, aux petits fabricants, aux agriculteurs, aux éleveurs. Après tout, la petite entreprise est l'épine dorsale de notre pays. C'est le fondement de notre économie. Elle fournit plus de 70 p. 100 des emplois au Canada et, pourtant, elle est traitée en parent pauvre. La petite entreprise n'a pas l'influence des grosses sociétés ni le poids des multinationales. Elle compte peu de défenseurs au Parlement et n'intervient presque pas dans la rédaction des lois et des règlements qui gouvernent son destin.

La dissolution du dernier Parlement fut un coup particulièrement dur pour la petite entreprise. Parmi les nombreuses mesures progressistes que proposait le premier budget favorable au secteur privé depuis des années, on prévoyait des obligations de développement des petites entreprises qui auraient permis au secteur de la petite entreprise de bénéficier de taux d'intérêts plus bas. Madame le Président, à moins que le gouvernement ne présente à la Chambre un programme quelconque de même nature, tout cela est perdu à jamais.

La petite entreprise est acculée au mur. Si nous voulons que notre économie soit florissante, il nous faut mettre au point et adopter des stratégies économiques qui favorisent toutes les entreprises au Canada, qu'elles soient grandes ou petites mais, aujourd'hui, je mettrai l'accent sur les plus petites. Une publication récente de l'association canadienne de la petite entreprise, *Voice of Small Business*, a mené une enquête auprès de ses lecteurs. Soixante-quinze p. 100 des répondants voulaient une réduction du déficit fédéral. L'un des répondants a dit ceci: «Si je dépense constamment plus que je ne gagne, je vais finir par faire faillite; il est temps que le gouvernement commence à fonctionner d'après le même principe que j'applique à la direction de ma propre petite entreprise.»

L'une des phrases du discours du trône m'inquiète profondément. Nous y lisons que le gouvernement entend donner encore plus d'ampleur aux activités de l'État. Monsieur le président, pour accroître l'activité de l'État, il faut relever les charges fiscales et imposer un fardeau plus lourd à tous les Canadiens. Je ne pense pas que nous puissions nous le permettre.

Les dépenses effrénées du gouvernement sont une menace pour chaque propriétaire-directeur d'entreprise canadien. Les déficits consécutifs du gouvernement ont entraîné un taux d'inflation dépassant les 10 p. 100 qui empêche l'épargne, rogne les investissements et les profits des entreprises, force les établissements de prêts à exiger des taux d'intérêts inabornables et réduit à néant la récompense du courage et du travail incessant. Nous pourrions tous tirer une leçon du personnage de Dickens qui disait que des dépenses équilibrées entraînent le bonheur et l'harmonie et que les dépenses excessives engendrent la misère. J'espère que le gouvernement prend cette affaire au sérieux. Il nous faut nous atteler à cette tâche dès maintenant.

Je voudrais parler un peu du bill C-28 qui a été présenté lors de la dernière législature et qui porte sur les pensions et

allocations aux anciens combattants, à leurs épouses et à leurs enfants. Il est intéressant de noter que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a présenté une motion en vertu de l'article 43 du Règlement à ce sujet hier et qu'il est revenu à la charge aujourd'hui avec une question. Monsieur le Président, c'est fou ce qu'un complexe de culpabilité peut faire, même au député de Winnipeg-Nord-Centre. Le NPD est bien connu pour l'intérêt qu'il porte aux principes relatifs à la maternité, mais lorsque ses députés ont l'occasion de parler de projets de loi existants, ils oublient très vite la compassion et s'adonnent à la partisanerie politique si elle sert leurs propres desseins. Le député de Winnipeg-Nord-Centre et ses collègues ont certes eu l'occasion, au cours de la dernière législature, de favoriser l'adoption de nouvelles mesures législatives avantageuses. L'ont-ils fait? Non, ils ont préféré faire passer leur parti et la politique sectaire avant le bien-être de la nation. Je suis certain que nos anciens combattants ne sont pas dupes au point de ne pas faire la distinction entre les grands discours et les actes.

Bref, le Canada est un grand pays qui continuera de croître à cause de son peuple et de ses ressources. Nous avons la formidable responsabilité d'élaborer des programmes et des politiques qui assureront effectivement cette croissance. Je suis quant à moi tout à fait disposé à retrousser mes manches et à mettre la main à la pâte pour tenter de trouver des solutions à des problèmes de longue date. Un vieux proverbe chinois dit que tout voyage de mille ans commence par un premier pas. Nous devons faire ce premier pas afin de construire un Canada fort pour tous les Canadiens en cette première session de la 32<sup>e</sup> législature.

[*Français*]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, j'aimerais d'abord me joindre à tous ceux qui m'ont précédé pour offrir mes meilleurs vœux aux distingués membres du Parlement que nous avons élus pour présider à nos assemblées et à nos délibérations. Je voudrais aussi me joindre à tous ceux qui ont félicité les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône. Ils ont tous deux parlé fort éloquemment de leur région et de leur pays. Je voudrais leur souhaiter une très longue vie parlementaire. Je voudrais enfin exprimer un remerciement sincère à mes électeurs de la circonscription d'Outremont qui m'ont accordé leur confiance pour la quatrième fois consécutive. Je voudrais tout simplement leur dire que je ferai tout pour continuer de mériter cette confiance qu'ils m'ont accordée depuis 1972.

Monsieur le président, j'aimerais commenter aujourd'hui le diagnostic posé par notre gouvernement sur la situation énergétique, nos principes directeurs, nos engagements, ainsi que les mesures que nous entendons prendre. J'aimerais aussi dire quelques mots sur les conséquences pour le Québec du projet péquiste en matière d'énergie.

[*Traduction*]

On s'accorde maintenant à reconnaître que le monde connaît actuellement un grave problème d'approvisionnement de pétrole. Nous dépendons trop d'une ressource dont la production et le prix sont soumis aux aléas politiques et aux troubles du Moyen-Orient. Nous savons aussi maintenant que, même si la stabilité et la raison étaient rétablies dans cette région, le monde doit modérer ses besoins de pétrole provenant des pays membres de l'OPEP.